

Biarritz

Couper de ruban pour pendaïsons de crémaillère

INAUGURATION La Maison du logement regroupe services et associations chargés d'aider les familles à trouver un toit

VÉRONIQUE FOURCADE
v.fourcade@sudouest.fr

L'enseigne « Maison du logement » trône depuis cet été, place de la Libération. Hier, l'entité a été inaugurée par le maire, Michel Veunac, et l'artisane de cette structure, Françoise Mimiague, adjointe déléguée au logement. La Maison du logement s'inspire des « guichets uniques » institués pour la création d'entreprise ou les inscriptions universitaires. C'est un point d'entrée où toutes les questions peuvent être posées et où l'obtention de réponses est facilitée.

« Il n'existe pas ailleurs de plateforme de ce genre », souligne Virginie Adam, la directrice, qui a exploré d'autres initiatives. « Souvent, un seul pan d'activité est traité : accession à la propriété ou habitat indigne. Ici, nous sommes au cœur de tous ces sujets et nous assurons le lien. »

Permanences associatives

La Maison du logement s'appuie sur une longue expérience : il y a douze ans, la Ville se dotait d'un service du logement, déjà installé dans ces locaux de la place de Libération, aux côtés du bailleur social Erilia. Ce service est chargé de répondre aux demandes d'habitations à loyer modéré (900 dossiers en cours), aux difficultés rencontrées par des foyers aux revenus modestes ou des person-



Valérie Granville, conseillère, Virginie Adam, directrice et Françoise Mimiague, adjointe au maire déléguée au logement. PHOTO V. F.

nes menacées de se retrouver à la rue. Aujourd'hui, la structure permet de franchir une nouvelle étape.

« Mon objectif est de construire 500 logements sociaux supplémentaires et d'arriver à 2 000 en fin de mandat »

disposition. Soliha Pays basque, pour des travaux chez les particuliers, Bes-

tearekin, pour aider les migrants, l'Adceipe, qui agit contre la précarité énergétique et la fondation Abbé-Pierre, qui lutte contre le mal logement.

« Les usagers sont accueillis ici. D'abord, nous leur donnons le maximum d'informations. Ensuite, selon la problématique, ils sont invités à venir à la permanence correspondante. Les associations disposent d'un bureau avec accès Wi-Fi et tout ce qui est nécessaire pour traiter le dossier. »

Avec seulement 1 400 logements sociaux, Biarritz n'est pas un modèle du genre en matière d'accès au logement. « Nous devons changer cela pour enrayer le déclin de la popula-

tion. Le seul moyen est de favoriser l'installation de familles. Mon objectif est de construire 500 logements sociaux supplémentaires et d'arriver à 2 000 en fin de mandat », a rappelé le maire, Michel Veunac, après avoir coupé un ruban. L'outil qu'est la Maison du logement doit booster cette promesse de voir plus de 500 familles pendre la crémaillère à Biarritz d'ici 2020.

La Maison du logement est ouverte le lundi, mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi, de 8 h 30 à 12 heures, le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures. Tél. 05 59 24 14 78.